Année académique 2025 - 2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Informatique appliquée à la logistique			
Ancien Code	ECLG2B21INF	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2210		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Yves DETHIER** (yves.dethier@helha.be) Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour objectifs de développer la capacité des étudiants à employer les outils principaux qui contribuent au bon fonctionnement de l'entreprise au jour le jour et participent à la recherche de solutions aux problèmes logistiques que peuvent rencontrer les entreprises.
Une des activités d'apprentissage concerne l'ERP (Enterprise Ressources Planning). Il s'agit d'un ensemble de modules constituant des solutions informatiques pour gérer au quotidien les différents aspects d'une organisation (achats, ventes, gestion des stocks, planification de production, etc

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**
- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronioque, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**
- 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**
- 5.2 Gérer les ressources humaines, matérielles et financières dans l'espace et le temps
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B21INFA	ERP et outils du digital	24 h / 2 C
ECLG2B21INFB	Informatique de gestion	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECLG2B21INFA	ERP et outils du digital	20
ECLG2B21INFB	Informatique de gestion	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

5. Cohérence pédagogique

La formation à un ERP est incontournable dans le cadre de la formation de futurs logisticiens et pour ce faire il est tout aussi important qu'ils disposent d'outils complémentaires abordés en informatique de gestion.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

ERP et outils du digital			
Ancien Code	4_ECLG2B21INFA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2211		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Yves DETHIER** (yves.dethier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité a pour but de permettre aux étudiants dans le cadre de leur formation en logistique de s'initier aux ERP (Enterprise Ressources Planning) dans le cadre d'une formation pratique de trois jours.

Cette activité **n'est pas réorganisable durant la même année académique**.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette formation externalisée de trois jours a pour objectif de mettre l'étudiant dans des situations à résoudre à l'aide de l'outil informatique (application E-Prélude).
Différents concepts théoriques seront aussi développés : MRP, DRP, PIC, Plan Directeur,...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une présentation de l'entreprise et de ses composantes, mise en évidence de la nécessité du partage des informations par ces différentes composantes. Appropriation de l'outil informatique à cette fin, ...

Démarches d'apprentissage

Cette formation est essentiellement pratique. Après un bref exposé des fondements théoriques l'étudiant est mis en situations qu'il doit résoudre et qui seront explicitées et corrigées par le formateur.

Eventuellement, activité pédagogique obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement du formateur et petits groupes d'étudiants. La formation a une durée de trois journées.

Sources et références

Toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne
Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Modalités opérationnelles, PPTs ou autres supports, notes de cours, vademecum, directives seront postés sur la plateforme numérique au regard de l'AA.

4. Modalités d'évaluation

Principe
L'étudiant sera évalué sur base de sa présence durant les trois journées, de sa participation aux trois journées et de la réalisation des exercices et du dossier éventuellement demandé.

En fin de formation il devra réaliser un test qui fera partie de l'évaluation finale de cette activité. ATTENTION cette activité n'est pas réorganisable puisqu'elle est assurée par un opérateur extérieur, Centre de compétence logistique à Houdeng. Donc **si l'étudiant ne participe pas à cette activité ou s'il ne réussit pas l'évaluation finale de la formation il devra attendre sa réorganisation l'année académique suivante pour satisfaire aux critères d'évaluation cités ci-avant. Il n'y a donc pas de seconde session pour cette activité non-réorganisable en août.**

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité
d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Etudiants diplômables en janvier
L'AA n'est pas réorganisable en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100		

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires
S

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Année académique 2025-2026 Département Arts, Business et Communication

Bachelier en management de la logistique

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Informatique de gestion			
Ancien Code	4_ECLG2B21INFB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	COLG2212		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sandy SALMON** (sandy.salmon@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est l'apprentissage de techniques informatiques et de l'utilisation du logiciel Excel, courant en entreprise en tant qu'outils de présentation de données ou d'aide à la prise de décisions. Un second objectif, tout aussi important, est l'apprentissage à l'auto-formation, pratique essentielle dans le domaine des logiciels informatiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :
De concevoir, sur base d'une situation d'entreprise donnée, à l'aide du tableur EXCEL sous Microsoft Office 365 un tableau de synthèse d'informations
D'effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL
D'interpréter ses résultats
De présenter ses résultats sous forme de graphiques
D'utiliser les macros dans un tableau
D'utiliser les tableaux croisés dynamiques
D'utiliser excel comme base de données
De mettre en place un système de facturation informatisé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage sera le prolongement de l'initiation à Excel réalisée en Bloc1.
Thèmes abordés dans le cadre de l'étude d'un tableur EXCEL: fonctions de calcul, fonctions de présentation des données (formatage, mise en page...), fonctions d'organisation des données (tris, filtres, fonctions de base de données), tableaux croisés dynamiques, macros...

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage est essentiellement axé sur la recherche d'informations et de solutions par l'étudiant lui-même (auto-formation), dans les systèmes d'aide ou sur le net. L'enseignant orientera ces recherches d'avantage qu'il ne répondra directement aux questions posées. D'une manière générale, l'étude d'un thème se déroule de la manière suivante : exposés théoriques dont l'objectif est de maitriser le contexte et les principes de fonctionnement des outils informatiques abordés dans le thème, exercices d'apprentissage individuels, consolidation de la partie théorique (questions/réponses, compléments...), applications de synthèses proches de travaux rencontrés dans la réalité professionnelle.

La participation active aux sessions de cours est fortement recommandée afin de bénéficier d'un retour continu et constructif.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un syllabus contenant les principales notions théoriques et de nombreux exercices est en ligne sur la plate-forme Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plate-forme. Des capsules vidéos (TIPS) seront également utilisées.

Sources et références

toutes les sources sont reprises dans le support déposé sur ConnectED au regard de l'UE/AA.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et exercices déposés sur la plate-forme.
Modalités opérationnelles, notes de cours,
PPTs ou autres supports, vadémécum,
directives seront déposés sur la
plateforme numérique au regard de l'AA

4. Modalités d'évaluation

Principe

Tous les travaux sont à remettre EXCLUSIVEMENT au format Excel sous MS Office365 et PDF via la plateforme Moodle UNIQUEMENT, ils forment le « travail Journalier » (TJ). Les étudiants sont informés dès le début d'année des dates de remise des différents travaux.

L'examen de janvier, de juin ou de septembre se déroulera en salle informatique, face à un poste de travail de l'école et dans la version MS Office 365 vue au cours.

Les modalités opérationnelles seront postées sur ConnectED au regard de l'UE.
Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité
d'évaluation lui sera imposée. Par ailleurs, si l'activité pédagogique est obligatoire, l'étudiant est ajourné.

Q1 = travaux (30 %) + examen mixte (70%)
Q3 = examen mixte (100%)

Pour un étudiant diplômable en janvier, l'AA est réorganisable, et portera sur le même contenu et les mêmes modalités que décrit ci-dessus.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	30				
Période d'évaluation	Exm	70			Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).